D' A' C T I V I T É S

le Bureau
de la

du
Québec

RAPPORT D'ACTIVITÉS

1990-91

le Bureau de la

statistique

du Québec

92-02182/

Pour tout renseignement concernant le BSQ
et les données statistiques qui y sont disponibles,
s'adresser au:

Bureau de la statistique du Québec
117, rue Saint-André
Québec (Québec)
G1K 3Y3
Tél.: (418) 691-2401

ou

Tél.: 1-800-463-4090
(aucuns frais d'appel)

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec
Troisième trimestre 1991
ISBN 2-550-22318-7

Tirage limité.
Toute reproduction ou utilisation du contenu
de cette publication est autorisée à condition
de mentionner la source.

Avant-propos

C'est avec plaisir que je présente le rapport d'activités du Bureau de la statistique du Québec pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 1991.

Le lecteur y trouvera d'abord le mandat, les orientations stratégiques du Bureau, et quelques événements qui ont marqué la vie du BSQ en 1990-91. On y présente ensuite la structure administrative de l'organisme, ainsi qu'une brève description de l'organigramme. Le document fait ensuite état des activités du Bureau dans chacun de ses programmes en 1990-91, et donne un aperçu des orientations et des principaux développements prévus pour 1991-92. Enfin, une annexe fournit les crédits votés, la répartition de l'effectif, et les revenus et dépenses du Fonds du Bureau de la statistique du Québec.

Le directeur général,

Luc Bessette

Cette publication a été rédigée par:

Louise Harvey,
agente de recherche et de planification
socio-économique

sous la direction de: Luc Bessette,
directeur général

Pour tout renseignement concernant le contenu de cette publication:

Direction générale
Bureau de la statistique du Québec
117, rue Saint-André
Québec (Québec)
G1K 3Y3

Tél.: (418) 691-2407

Table des matières

Chapitre 1
Le mandat et les orientations stratégiques du Bureau de la statistique du Québec 7

Chapitre 2
Quelques faits marquants de l'exercice 1990-91 9

Chapitre 3
La structure administrative du Bureau de la statistique du Québec 11

Chapitre 4
Les activités du Bureau de la statistique du Québec 15

Statistiques sur les industries de l'agriculture et de la pêche **15**

Statistiques sur les industries du secteur manufacturier **16**

Statistiques sur le secteur tertiaire **17**

Statistiques culturelles **17**

Statistiques sur la science et la technologie **18**

Statistiques sur les investissements **19**

Statistiques financières du secteur privé **19**

Statistiques financières du secteur public **19**

Commerce interprovincial et international du Québec **20**

Comptes économiques des revenus et des dépenses **21**

Modèle intersectoriel **22**

Statistiques socio-démographiques **22**

Statistiques régionales et normalisation territoriale **23**

Services aux utilisateurs **24**

Statistiques environnementales **24**

Enquêtes **25**

Méthodologie **25**

Informatique **26**

Édition **27**

Administration **27**

Communications **27**

Secrétariat **28**

Annexe 29

Tableau 1
Crédits votés, par catégorie, 1990-91 **29**

Tableau 2
Répartition de l'effectif du Bureau de la statistique du Québec, par corps d'emploi et selon le sexe, au 31 mars 1991 **30**

Tableau 3
État des revenus et des dépenses du Fonds du Bureau de la statistique du Québec, du 1er avril 1990 au 31 mars 1991 **31**

Chapitre 1
Le mandat et les orientations stratégiques du Bureau de la statistique du Québec

Le mandat du Bureau

En vertu de sa loi constitutive (*Loi sur le Bureau de la statistique*, L.R.Q., chapitre B-8), le Bureau de la statistique du Québec a pour mandat de recueillir, compiler, analyser et publier des renseignements de nature statistique sur toute matière de juridiction provinciale, de collaborer avec les ministères et les organismes gouvernementaux dans la collecte, la compilation et la publication de tels renseignements et de faire de la recherche statistique. Il répond aux besoins statistiques du Québec notamment dans les domaines démographique, économique, social et culturel, et il assure la complémentarité et la coordination entre les différents intervenants du monde de la statistique au Québec.

Par décret (nº 260-85 du 12 février 1985), le législateur a également confié au Bureau de la statistique le mandat de recueillir, de compiler et de conserver à des fins statistiques et démographiques les données sur les naissances, les mariages, les divorces, les nullités de mariage, les décès et les mortinaissances au Québec.

Depuis 1974, la personne responsable du Bureau de la statistique du Québec est la représentante ou le représentant officiel du Québec auprès du Conseil consultatif fédéral-provincial de la politique statistique. À ce titre, le directeur général ou la directrice générale du Bureau agit comme porte-parole du Québec auprès de Statistique Canada, transmet à l'agence statistique fédérale les besoins statistiques de l'Administration publique québécoise, et informe les ministères et les organismes provinciaux de l'évolution des programmes à Statistique Canada.

Les orientations stratégiques

Comme on vient de le constater, la loi qui régit le Bureau de la statistique du Québec lui confère un mandat très large, et elle lui confie un champ très vaste à couvrir. Dans le contexte actuel de rareté des ressources, le Bureau a procédé, au tout début de l'exercice 1990-91, à des choix stratégiques et a priorisé ses champs d'intervention pour pouvoir répondre adéquatement à son mandat.

Les choix stratégiques retenus par le Bureau et qui guident son action sont les suivants:

- le BSQ continue d'assumer un rôle important de coordination des activités statistiques portant sur le Québec;
- il dessert en priorité les besoins fondamentaux et permanents de l'Administration publique québécoise;
- le Bureau agit en complémentarité avec Statistique Canada et les ministères et organismes québécois;
- le BSQ ne s'engage que dans les activités où il a des avantages comparatifs pour le faire, ou encore là où il y aurait des inconvénients majeurs, du point de vue des utilisateurs du gouvernement québécois, si certains projets étaient abandonnés ou non réalisés;
- le Bureau continue d'assurer au public une diffusion et un accès aux renseignements qu'il détient, et ce, dans le respect des règles de confidentialité;
- afin de situer le développement de ses programmes dans une perspective à plus long terme, le Bureau se dote d'une planification triennale de ses activités;
- il vise à répondre de façon optimale aux besoins de sa clientèle en profitant de deux modalités de financement, soit un budget régulier et un financement externe par le truchement du Fonds du Bureau de la statistique du Québec.

Chapitre 2
Quelques faits marquants de l'exercice 1990-91

Une nouvelle structure administrative

Les mandats et les orientations du Bureau ayant été confirmés lors de l'exercice précédent, et le Bureau s'étant doté d'une programmation triennale, le début de l'exercice 1990-91 a été caractérisé par la mise en place d'un nouvel organigramme. L'objectif était de doter le Bureau d'une structure et d'un mode de fonctionnement qui lui permettraient de répondre encore plus efficacement aux besoins de ses clientèles, dans le respect de la raison d'être de l'organisme.

Comme on le voit plus loin à l'organigramme, le directeur général continue d'être secondé par deux directeurs généraux adjoints qui ont la responsabilité de directions; le regroupement des activités et des programmes a toutefois été modifié pour refléter les décisions résultant de la planification triennale, pour mieux équilibrer la tâche entre les cadres, et pour tenir compte des affinités entre les activités.

Tout en maintenant le nombre de directions au même niveau, le réaménagement de l'organigramme a permis la création de deux nouvelles directions. Étant donné l'impact stratégique de la méthodologie pour le Bureau et les besoins grandissants de la clientèle en ce domaine, la Direction de la méthodologie a été constituée. Compte tenu du rôle important qu'est appelé à jouer le Bureau dans le domaine des cadres d'intégration, de la nécessité de valoriser ce rôle et de lui donner plus de visibilité, la Direction des comptes économiques a également été ajoutée à l'organigramme.

L'amorce d'un plan directeur des systèmes de gestion de l'information

Afin d'assurer une saine gestion de ses ressources informatiques, le Bureau a entrepris de se doter d'une planification couvrant l'ensemble de ses activités informatiques et définissant les orientations à privilégier.

C'est ainsi que le Bureau a engagé les démarches appropriées qui le conduiront à la réalisation d'un plan directeur à la mesure de ses moyens. À l'automne 1990, il a donné un contrat à la Direction générale de l'informatique du ministère des Communications pour la conception d'un cahier des charges relativement à l'élaboration d'un plan directeur, et il a recruté une ressource informatique expérimentée en cette matière.

Les orientations de la gestion

À la suite de consultations menées auprès du personnel du Bureau sur la productivité et sur les valeurs de gestion, le Bureau de la statistique a retenu, en janvier 1991, quatre valeurs corporatives qui guideront son action:

- «La satisfaction de la clientèle est la priorité du Bureau.»
- «La qualité et la neutralité sont les marques de commerce du BSQ.»
- «Le BSQ se doit d'être une organisation performante.»
- «La ressource humaine constitue la ressource la plus importante du Bureau.»

Un accent particulier a été mis en 1990-91 sur l'amélioration du service à la clientèle et sur la qualité des produits et des services. Une session de formation a été suivie par l'ensemble du personnel dans le but de familiariser les employés avec les concepts et la philosophie de la «qualité-service», et afin d'entreprendre l'identification d'indicateurs de productivité et de qualité.

En matière de gestion des ressources humaines, le Bureau a mis en place un mécanisme visant à faciliter la mobilité interne des employés et à offrir aux intéressés la possibilité de relever de nouveaux défis au sein de l'organisme.

Dans le but d'améliorer son service à la clientèle et de livrer des produits et des services de qualité, le Bureau a consenti beaucoup d'efforts, en 1990-91, pour améliorer ses modes de gestion. Un comité sur la gestion de projet a été mis sur pied pour revoir la question des rôles et des responsabilités de chacun. Ce comité a déposé un «Guide de gestion de projet» qui a été discuté avec les cadres et les chargés de projet, et qui fera l'objet d'un suivi et d'une attention particulière lors de son implantation en 1991-92.

Une démarche importante a été entreprise en 1990-91 auprès du Conseil du trésor avec le dépôt d'un mémoire ayant pour objet l'amélioration de l'efficacité des activités statistiques au gouvernement du Québec, ainsi que du mode de fonctionnement du Fonds. Ce dossier devrait connaître son dénouement en 1991-92.

L'intensification des relations avec l'extérieur

Même s'il n'a pas de programme d'activités spécifique à cet égard, le Bureau a de nouveau été amené à collaborer avec l'étranger et à participer à des événements regroupant les principaux représentants de la scène statistique internationale en 1990-91. Le Chili, le Burkina Faso, le Mali, le Cap-Vert et le Togo ont ainsi pu bénéficier de l'expertise de représentants du Bureau dans les domaines de la démographie, de l'état civil et des pêches.

Les modifications à sa programmation régulière

Pour donner suite aux décisions prises dans le cadre de la planification triennale, un certain nombre de projets ont été retirés de la programmation régulière du Bureau en 1990-91, quelques autres ont été redéfinis, et plusieurs améliorations ou ajouts ont été apportés.

Ainsi, le Bureau a mis fin, en 1990-91, à son programme d'enquêtes sur les pêches. Une étude historique regroupant les statistiques des pêches au Québec de 1956 à 1985 a été publiée, et une deuxième portant sur la période du début du siècle jusqu'à 1956 sera complétée en 1991-92. Cette seconde publication mettra fin au programme d'organisation et de diffusion des statistiques sur les pêches du BSQ.

En 1990-91, le Bureau s'est également retiré progressivement du programme sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail, et a fait les démarches nécessaires auprès de Statistique Canada et de l'Office des ressources humaines pour que ces données continuent d'être disponibles.

Le Bureau a également mis fin à la publication du bulletin mensuel sur les prix, à la production des données annuelles sur les caisses d'épargne et de crédit, à la Banque de statistiques du Québec, ainsi qu'à son projet de banque de données longitudinales.

Il a redéfini les orientations et les objectifs de certains projets. Il a apporté des améliorations à d'autres, en révisant des méthodologies, en augmentant la couverture des enquêtes, en améliorant les calendriers de production. Il s'est engagé dans de nouveaux champs d'intervention, a mis en place de nouveaux produits, etc. Ces réalisations sont décrites au chapitre 4.

Chapitre 3
La structure administrative du Bureau de la statistique du Québec

Le Bureau de la statistique du Québec, entité administrative rattachée au ministère des Finances depuis le 1er avril 1983 (décret nº 375-83 du 9 mars 1983), est responsable de l'application du programme 08 «Statistiques, prévisions socio-économiques et recherches d'ensemble».

Le directeur général du Bureau est assisté de deux directeurs généraux adjoints:

- le directeur général des statistiques et de l'informatique, qui est responsable des unités administratives suivantes:
  - la Direction des comptes économiques,
  - la Direction de l'informatique,
  - la Direction des statistiques sur les industries,
  - la Direction des statistiques financières et générales;
- le directeur général des statistiques et des enquêtes, de qui relèvent les entités administratives suivantes:
  - la Direction de la gestion des enquêtes,
  - la Direction de la méthodologie,
  - la Direction de l'intégration et de l'information,
  - la Direction des statistiques socio-démographiques.

De plus, un Service de l'administration, une responsable du Secrétariat et une Division des communications sont directement rattachés au directeur général.

La Direction des comptes économiques

La Direction des comptes économiques organise de façon intégrée les principales statistiques économiques globales portant sur le Québec, notamment celles sur le commerce interprovincial et international du Québec.

La Direction assure la confection, la mise à jour et le développement des données relatives aux comptes économiques annuels et trimestriels des revenus et des dépenses du Québec. Elle produit également la revue *Statistiques*, un trimestriel présentant les principaux indicateurs de l'économie québécoise.

Elle exploite, met à jour et perfectionne le modèle intersectoriel, qui permet de mesurer les répercussions d'un projet sur l'économie québécoise. Grâce à ce modèle, la Direction effectue de nombreuses simulations et études d'impact, principalement à la demande des ministères et des organismes gouvernementaux.

La Direction des comptes économiques est responsable des programmes suivants:

- Commerce interprovincial et international du Québec,
- Comptes économiques des revenus et des dépenses,
- Modèle intersectoriel.

La Direction de l'informatique

La Direction de l'informatique fournit le support informatique aux unités administratives du Bureau. Elle élabore, implante, maintient et rend disponibles les systèmes informatisés. Elle détermine les normes et les pratiques à suivre. Elle joue un rôle conseil auprès de l'ensemble du Bureau en ce qui a trait aux technologies de l'information, et elle assure le respect des politiques et des normes ministérielles et gouvernementales en cette matière.

Elle est responsable du programme Informatique.

La Direction des statistiques sur les industries

La Direction des statistiques sur les industries organise les données statistiques relatives aux entreprises faisant affaire au Québec. Plus précisément, elle intègre les données économiques provenant de différentes sources sur l'agriculture et la pêche, l'industrie manufacturière, le secteur hôtelier, sur la science et la technologie, ainsi que sur la culture.

Les programmes sous sa responsabilité sont les suivants:

- Statistiques sur les industries de l'agriculture et de la pêche,
- Statistiques sur les industries du secteur manufacturier,
- Statistiques sur le secteur tertiaire,
- Statistiques culturelles,
- Statistiques sur la science et la technologie.

La Direction des statistiques financières et générales

La Direction des statistiques financières et générales organise, à des fins de gestion et d'analyse économique, l'information statistique financière reliée aux activités des gouvernements fédéral, provincial et locaux, des institutions d'éducation, de santé et de services sociaux, ainsi que des entreprises financières et non financières.

Elle organise également l'information provenant de sources diverses relativement aux investissements au Québec.

Les programmes qu'elle administre sont les suivants:

- Statistiques sur les investissements,
- Statistiques financières privées,
- Statistiques financières publiques.

La Direction de la gestion des enquêtes

La Direction de la gestion des enquêtes assure la gestion des opérations d'enquêtes faites pour le Bureau ou ses clients externes. Elle participe à l'élaboration des projets, assure la collecte, fait la saisie des données recueillies, en contrôle la qualité, et offre des services en matière de planification et de contrôle d'enquêtes à l'ensemble de l'Administration. Elle effectue aussi la saisie des données des formulaires du Registre de la population.

Elle administre le programme Enquêtes.

La Direction de la méthodologie

La Direction de la méthodologie fournit à l'ensemble du Bureau et à l'Administration publique une expertise en matière de méthodologie d'enquête, de développement d'outils statistiques, et d'analyse statistique des données.

Ses activités sont décrites au programme Méthodologie.

La Direction de l'intégration et de l'information

La Direction de l'intégration et de l'information a pour tâche d'organiser et de publier des données régionales ainsi que des synthèses statistiques multisectorielles.

La Direction offre également à l'ensemble du Bureau et de l'Administration publique une expertise en matière de normalisation territoriale.

De plus, par l'intermédiaire du Centre de documentation et d'information, la Direction répertorie et rend disponible toute documentation à contenu statistique sur le Québec, ou d'intérêt pour celui-ci.

Enfin, elle entreprend la définition, de concert avec les principaux intervenants, d'un cadre d'organisation des statistiques reliées à l'environnement au Québec, et elle est appelée à développer, tenir à jour et diffuser ces données.

Les activités de la Direction s'inscrivent dans le cadre des programmes suivants:

- Statistiques régionales et normalisation territoriale,
- Services aux utilisateurs,
- Statistiques environnementales.

La Direction des statistiques socio-démographiques

La Direction des statistiques socio-démographiques assume la responsabilité du registre des naissances, des mariages et des divorces. Elle effectue le suivi des principaux indicateurs démographiques, produit des perspectives démographiques, et procède à des études dans les domaines de la fécondité, de la nuptialité, de la mortalité, de la mobilité, des conditions socio-économiques des ménages et des familles, ainsi que de la population active. Elle procède au développement méthodologique du dispositif de prévision démographique, et elle réalise des études analytiques qui relient des variables socio-économiques aux phénomènes démographiques.

La Direction est responsable du programme Statistiques socio-démographiques.

Le Service de l'administration

Le Service de l'administration assiste le directeur général dans la gestion des ressources humaines, financières et matérielles du Bureau, et il agit comme intermédiaire en ces matières auprès des services administratifs du ministère des Finances et des organismes centraux. Il joue également un rôle conseil dans ces domaines auprès des gestionnaires du Bureau et de l'ensemble du personnel.

Rattachée au Service de l'administration, la Division de l'édition est chargée d'assurer la production des publications, questionnaires d'enquêtes et autres imprimés du Bureau. Elle assure la conception graphique de ces documents, elle voit à leur conformité aux normes d'édition, et elle en assure la révision linguistique.

Le Service de l'administration est responsable des programmes:

- Administration,
- Édition.

Le Secrétariat

La secrétaire du Bureau de la statistique du Québec fournit un soutien administratif au Comité de gestion, au Comité des directeurs, ainsi qu'à d'autres comités permanents ou ad hoc du Bureau; elle assiste le directeur général dans l'exploitation du système d'information de gestion du Bureau et dans divers dossiers; elle assure le suivi des ententes intergouvernementales; elle est responsable de l'application de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

Ses activités sont décrites au programme Secrétariat.

La Division des communications

La Division des communications du Bureau de la statistique du Québec est chargée des relations avec les médias, de la promotion des produits et des services du Bureau, des relations publiques et des communications internes.

Ses activités sont présentées au programme Communications.

L'organigramme du Bureau de la statistique du Québec au 31 mars 1991

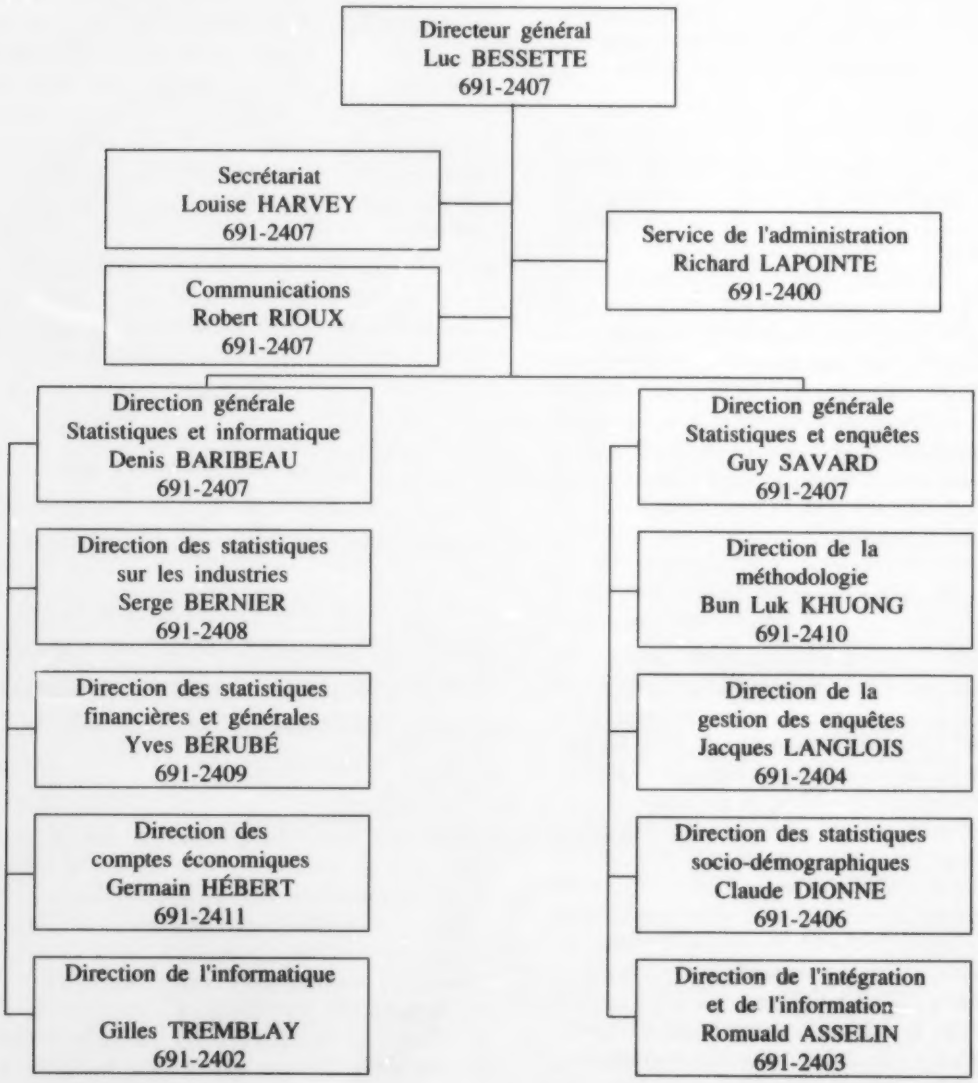

Chapitre 4
Les activités du Bureau de la statistique du Québec

Statistiques sur les industries de l'agriculture et de la pêche

L'objectif poursuivi par le Bureau dans le cadre de ce programme est de recueillir, d'organiser, d'analyser et de diffuser, à partir d'enquêtes diverses ou de fichiers administratifs, des statistiques sur l'activité de production des entreprises agricoles, tant pour l'ensemble du Québec que par région. Il assume cette responsabilité en complémentarité et en étroite collaboration avec Statistique Canada, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, les associations et les fédérations de producteurs et Agriculture Canada.

Au cours de 1990-91, le Bureau a poursuivi la réalisation d'un certain nombre d'enquêtes sur l'agriculture inscrites à sa programmation régulière, et a entrepris, à la demande de clients dans le cadre du Fonds du BSQ, une enquête sur les activités des fleuristeries et une autre sur l'horticulture ornementale.

Le Bureau diffuse les données qu'il recueille dans ces enquêtes et à d'autres sources par le biais, notamment, d'un ensemble de publications. En 1990-91, les périodiques suivants ont été publiés:

- *Bovins-ovins* (semestriel),
- *Porcs* (semestriel),
- *Statistiques avicoles* (mensuel),
- *Statistiques laitières* (mensuel).

Il a également réalisé les publications annuelles suivantes:

- *Culture maraîchère, 1989,*
- *Produits de l'érable, 1990,*
- *Superficie des principales grandes cultures, 1990,*
- *Superficie de la culture maraîchère, 1990,*
- *Miel, 1989,*
- *Fruits, 1990.*

Dans le but de fournir une vue d'ensemble structurée de ce secteur important de l'activité économique québécoise qu'est l'agro-alimentaire, le Bureau produit également depuis quelques années la publication-synthèse *Statistiques de l'agriculture, des pêches et de l'alimentation*. Dans l'édition 1990, parue dans le courant de l'exercice, les estimations des superficies cultivées, du bétail et de la volaille de 1981 à 1986 ont été révisées pour tenir compte des résultats du recensement de 1986.

Donnant suite à une décision prise au début de l'année 1990 dans le cadre de la planification pluriannuelle, le Bureau a entrepris en 1990-91 de se retirer du secteur des statistiques sur les pêches. Les dernières enquêtes ont été complétées, et des démarches auprès des clients ont permis de faire en sorte que le retrait du Bureau puisse se faire sans heurt. Une publication historique, *La pêche maritime au Québec, 1956-1985,* publiée au cours de cet exercice, fournit maintenant aux utilisateurs des données normalisées et une vue d'ensemble de cette activité sur une période de trente ans, en plus de dévoiler des aspects intéressants et inédits de l'histoire récente de la pêche maritime au Québec.

Une part importante de l'activité du BSQ dans le domaine des statistiques agro-alimentaires consiste à jouer un rôle de coordination auprès des divers intervenants. Ainsi, il a été convenu au cours de l'exercice que, dans le cadre du processus national de perspectives agricoles dirigé par Agriculture Canada, le BSQ assumerait la responsabilité de produire les données observées et actualisées sur le Québec, de concert avec Statistique Canada et en collaboration avec le MAPAQ. Quant aux prévisions sur le Québec, la responsabilité en incombera au MAPAQ, qui les produira de concert avec Agriculture Canada. Le BSQ et le MAPAQ se sont entendus pour se consulter mutuellement dans le cadre de ces activités. Dans le souci également d'assurer son rôle de coordination, le BSQ a négocié avec Statistique Canada le niveau de diffusion des données du recensement agricole de 1991, après avoir demandé l'avis du MAPAQ sur cette question.

En plus de poursuivre en 1991-92 ses activités régulières, d'améliorer les méthodologies et d'informatiser les processus de production, le Bureau compte organiser en base de données l'ensemble des données statistiques qu'il recueille ou qu'il produit dans le domaine agricole. Il entend faire un effort additionnel pour identifier les clientèles des statistiques agricoles et mieux connaître leurs besoins afin que les produits du Bureau répondent à ces besoins le plus adéquatement possible. Les démarches entreprises en 1990-91 auprès du MAPAQ pour avoir accès à la fiche des producteurs agricoles devraient porter fruit en 1991-92; l'exploitation de cette fiche devrait permettre au Bureau d'améliorer ses enquêtes et possiblement celles de Statistique Canada. En matière de coordination, le Bureau compte signer des ententes

formelles de collaboration et d'échange d'informations avec des fédérations de producteurs, des régies et divers organismes.

Statistiques sur les industries du secteur manufacturier

Le but de ce programme est de recueillir, d'organiser, d'analyser et de diffuser, en complémentarité avec Statistique Canada, des statistiques sur l'activité de production des établissements manufacturiers, tant pour l'ensemble du Québec que pour ses régions.

Statistique Canada mène chaque année, dans l'ensemble du pays, une enquête auprès des établissements manufacturiers. Cette enquête couvre les établissements de plus grande taille et un certain nombre d'établissements plus petits. Au Québec, environ 50% des établissements manufacturiers sont ainsi enquêtés. Pour pouvoir bénéficier de données régionales et d'informations suffisamment ventilées par type d'industrie (et ainsi répondre aux besoins de différents ministères et organismes québécois), le Bureau de la statistique du Québec mène annuellement une enquête complémentaire auprès des entreprises qui ne font pas l'objet d'une enquête de Statistique Canada. De plus, afin de pouvoir bénéficier de statistiques détaillées sur les produits, le BSQ mène également chaque année une enquête sur la destination des expéditions des manufacturiers exportateurs. Grâce à une entente d'échange de renseignements, les deux agences statistiques se transmettent mutuellement les informations recueillies dans le cadre de ces enquêtes. Il est également convenu que Statistique Canada utilise les imputations des non-réponses que réalise le BSQ dans le cas du recensement annuel, plutôt que les données de Revenu Canada.

Au cours de cet exercice, le Bureau a diffusé les données portant sur l'année 1987; il a entrepris le traitement des données de 1988, il a complété l'enquête sur l'année 1989, et a entrepris l'élaboration de l'enquête portant sur 1990.

En 1990-91, le Bureau a de plus continué de produire des estimations avancées des statistiques principales, ce qui lui a permis de diffuser un mois après la fin de l'année concernée des données annuelles provisoires, en avance de deux ans par rapport aux chiffres publiés par Statistique Canada.

En plus de répondre à de nombreuses demandes d'information (plus de 200 dans l'année), le Bureau a publié:

- *Destination des expéditions des manufacturiers exportateurs du Québec, 1985-1987,*
- *Destination des expéditions des produits fabriqués par les manufacturiers exportateurs du Québec, 1987,*
- *Forme juridique et taille des établissements manufacturiers au Québec, 1986-1987,*
- *Statistiques principales des manufacturiers québécois, 1984-1989.*

Le Bureau a également continué d'assurer un support technique au ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie du Québec dans le cadre du programme de Statistique Canada sur la statistique des petits établissements.

Il a enfin poursuivi ses activités relativement à la Classification des activités économiques: publication selon une nouvelle présentation, maintien de l'expertise dans ce secteur, réponse à de nombreuses demandes de classification (plus de 250 en 1990-91), liaison avec certains intervenants comme le Fichier central des entreprises, la Commission de la santé et de la sécurité du travail, la Division des normes de Statistique Canada.

Le programme de remaniement des enquêtes de Statistique Canada auprès des entreprises et l'intention de l'agence fédérale d'avoir recours de plus en plus aux données fiscales plutôt qu'aux données d'enquêtes a constitué un objet de préoccupation majeure pour le Bureau en 1990-91, puisqu'il en aurait résulté une perte d'informations sérieuse pour le Québec. Après avoir consulté les principaux ministères et organismes québécois utilisateurs de statistiques sur le secteur manufacturier, le Bureau a mené d'importantes négociations avec Statistique Canada au cours de 1990-91 qui ont conduit les deux parties, au premier semestre de 1991-92, à une entente de principe sur un nouveau partage des responsabilités dans ce secteur. Grâce à cet accord, le Québec est assuré de pouvoir continuer de bénéficier des mêmes données, au même degré de détail et de précision.

L'exercice 1991-92 en sera donc un de transition pour le Bureau. Il complétera la production et la diffusion des données des années 1988 et 1989. Pour la dernière année, le Bureau conduira ses deux enquêtes sur les activités du secteur manufacturier (portant sur l'année 1990). Il fournira à Statistique Canada un fichier incluant l'imputation des non-réponses. En vertu du nouveau partage des responsabilités, qui sera officialisé dans une entente formelle avec Statistique Canada, l'agence fédérale prendra en charge la collecte et le traitement de l'ensemble de l'information sur le Québec. Le Bureau, quant à lui, maintiendra son programme de diffusion, tout en l'adaptant aux besoins de sa clientèle, et il participera activement avec Statistique Canada à la tenue à jour d'un répertoire commun des établissements.

Statistiques sur le secteur tertiaire

L'objectif de ce programme est de recueillir, d'organiser, d'analyser et de diffuser, à partir d'enquêtes ou de fichiers administratifs, et en complémentarité avec les autres intervenants, des statistiques sur les entreprises privées du secteur tertiaire au Québec et par région.

En 1990-91, le Bureau a poursuivi son enquête mensuelle sur le taux d'occupation des établissements hôteliers au Québec avec la contribution du ministère du Tourisme. Cette enquête produit le taux d'occupation des chambres, le nombre moyen d'occupants et le prix moyen de location et ce, moins de quarante jours après la période de référence. Les données sont transmises mensuellement au ministère du Tourisme qui les publie dans son trimestriel *Le baromètre touristique*. En fin d'exercice, le ministère du Tourisme a exprimé son intention de renouveler pour les deux prochaines années l'entente de service avec le Bureau dans ce secteur.

Le Bureau a commandé de Statistique Canada une série de compilations spéciales sur l'industrie des services aux entreprises qui lui permettra de disposer de toute l'information disponible à Statistique Canada sur ce secteur qui a été identifié comme un des axes de développement à privilégier par les utilisateurs. Un projet de publication a été envisagé.

Dans la perspective de développer un programme statistique structuré sur le secteur tertiaire, le Bureau a également entrepris une consultation auprès du ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie et du ministère des Finances pour être au fait de leurs besoins à cet égard.

L'année 1991-92 verra la continuation de l'enquête mensuelle sur le taux d'occupation des établissements hôteliers. Le Bureau compte également inventorier les données disponibles dans le domaine des statistiques sur les services, et évaluer la pertinence de mettre en place un programme statistique permanent et structuré dans ce secteur.

Statistiques culturelles

Les activités du Bureau de la statistique du Québec dans le domaine des statistiques culturelles s'articulent autour de quatre grands axes: les projections cinématographiques, les indicateurs d'activités culturelles, les dépenses de l'Administration publique au titre de la culture, et la coordination et l'amélioration de la statistique de la culture et des communications.

Le Bureau a poursuivi la réalisation d'une enquête mensuelle sur les projections cinématographiques, dans le but de produire des statistiques portant notamment sur l'assistance, les recettes, le prix moyen d'entrée, selon la catégorie de films, la langue de projection, la région et le pays producteur, pour les salles de cinéma et les ciné-parcs du Québec. Les données ainsi recueillies ont été diffusées au moyen d'un bulletin trimestriel, qui rend rapidement disponibles les statistiques principales dans ce domaine, et d'une publication annuelle *Projections cinématographiques*, dont l'édition parue au cours de l'exercice portait sur les données de 1989.

Au début de 1990-91, le Bureau a participé à une consultation menée par la Régie du cinéma et l'Institut québécois du cinéma auprès de l'industrie cinématographique québécoise afin de connaître les besoins du milieu en statistiques et de mesurer l'intérêt des principaux intervenants à l'égard d'un bordereau de collecte qui permettrait de disposer de données hebdomadaires par film. Devant l'enthousiasme soulevé par ce projet, le Bureau a procédé au cours de l'année à diverses études de faisabilité et à des estimations des coûts d'implantation d'un tel projet. En février 1991, la Régie du cinéma donnait son accord de principe pour la mise en place, dans le courant de l'exercice 1991-92, de ce nouveau mode de collecte de l'information, et a soumis un projet à cet effet au Conseil du trésor.

À la demande des principaux ministères et organismes travaillant dans ce secteur, le Bureau a poursuivi son travail d'organisation des statistiques culturelles sous forme d'indicateurs afin de leur permettre de réaliser de meilleures analyses en ce domaine. Aussi le Bureau a-t-il publié, en 1990-91, *Indicateurs d'activités culturelles, édition 1990*, un condensé des statistiques les plus récentes, et certaines inédites, sur les diverses sphères d'activités reliées à la culture: le livre, les médias écrits, les sites patrimoniaux, les arts d'interprétation, les arts visuels et les métiers d'art, la radiodiffusion, la télévision, la télédistribution, le cinéma et la vidéo, l'enregistrement sonore, etc.

Le Bureau a également poursuivi son travail de production et d'organisation de l'information statistique sur les dépenses des administrations provinciales et locales au titre de la culture. L'enquête annuelle auprès de l'Administration publique provinciale a été réalisée pour la période 1989-90 et, conformément à une entente, les résultats ont été transmis à Statistique Canada. Par ailleurs, l'enquête que le BSQ menait jusqu'à présent chaque année auprès des administrations locales a fait l'objet d'une réévaluation, de concert avec le ministère des Affaires municipales, le ministère des Affaires culturelles et l'Union des municipalités du Québec. On étudie la possibilité que les rapports financiers des municipalités fournissent désormais l'information désirée sur les dépenses des administrations locales dans le domaine de la culture.

Comme il le fait depuis quelques années déjà, le BSQ a continué d'assurer la coordination du Groupe de travail interministériel de la statistique de la culture et des communications, composé de représentants du ministère des Affaires culturelles, du ministère des Communications, du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, de la Société générale des industries culturelles et de l'Institut québécois de recherche sur la culture. Deux réunions ont été tenues au cours de 1990-91. L'objectif de cette table de concertation est d'orienter la production du BSQ en fonction des priorités identifiées par les principaux intervenants de ce secteur, et de présenter à Statistique Canada des points de vue et des recommandations venant de l'ensemble de l'Administration publique.

De concert avec des membres de ce groupe de travail, une révision des concepts utilisés par Statistique Canada dans ses enquêtes a été entreprise au cours de l'exercice. Des recommandations à l'agence fédérale ont été formulées à cet égard au début de l'exercice 1991-92. De plus, à la demande de membres du groupe, le BSQ a procédé à un examen des enquêtes de Statistique Canada sur l'industrie cinématographique et des recommandations lui ont été formulées.

Dans le domaine de la coordination, le Bureau a également assumé la coordination de la délégation québécoise à la Conférence fédérale-provinciale sur la statistique culturelle, à Ottawa, en mai 1990, délégation composée du ministère des Affaires internationales, du ministère des Affaires culturelles, du ministère des Communications et de l'Institut québécois de recherche sur la culture. De plus, le BSQ a participé à une série de rencontres avec des représentants du ministère des Communications et du Publicité Club sur les besoins en statistiques du milieu de la publicité. Enfin, il a de nouveau constitué en 1990-91 des consortiums regroupant divers ministères et organismes pour l'achat de compilations spéciales de Statistique Canada sur le patrimoine, l'écoute de la télévision et la publicité.

En plus de poursuivre ses activités régulières, les projets du BSQ pour 1991-92 sont nombreux dans le domaine des statistiques culturelles. Du côté des statistiques sur les projections cinématographiques, le Bureau compte introduire et exploiter le nouveau bordereau de collecte hebdomadaire, et diffuser des données par film, ainsi que sur les recettes au guichet. Il envisage des améliorations à sa publication sur les indicateurs d'activités culturelles, en tentant entre autres d'y introduire des comparaisons internationales. Il suivra les travaux entrepris à Statistique Canada relativement à la conception et à la diffusion d'une base de données culturelles. Enfin, le Bureau amorcera certaines recherches sur la conception d'une classification des activités culturelles.

Statistiques sur la science et la technologie

En vertu d'une entente avec Statistique Canada, le Bureau de la statistique du Québec obtient les données individuelles sur le Québec issues de l'enquête que mène l'agence fédérale auprès des sociétés canadiennes qui font de la recherche et du développement industriels. Le BSQ exploite ces données et en publie les résultats dans sa publication annuelle *Statistiques sur la recherche et le développement industriels au Québec*. L'édition parue en 1990-91 portait sur l'année 1988.

Dans le domaine de la recherche et du développement, le Bureau a reçu une demande du ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie relativement à la production d'un répertoire des entreprises engagées en R-D industrielle au Québec. Au cours du deuxième semestre de 1990-91, le Bureau a donc procédé à une enquête visant à faire l'inventaire des établissements ayant des activités de R-D au Québec. Ce répertoire paraîtra dans les premiers mois de l'exercice 1991-92.

À la fin de l'exercice 1990-91, le ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie a également retenu les services du BSQ pour effectuer une étude sur la faisabilité d'une enquête ayant pour objet de connaître la perception des entreprises du secteur manufacturier et du secteur des services à l'égard des mesures fiscales visant à encourager la R-D. Plus précisément, on désire savoir si les entreprises connaissent les programmes, si elles les utilisent ou si elles ont l'intention de les utiliser et sinon, pourquoi. Pour ce faire, une enquête auprès d'un échantillon de 100 entreprises sera effectuée en 1991-92 afin d'évaluer la possibilité de mener une enquête de plus grande envergure.

Au cours de 1990-91, le Bureau a continué de consulter le Groupe de travail interministériel sur les statistiques de la science et de la technologie (composé du BSQ, du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science, du ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie, et du Conseil de la science et de la technologie), afin d'orienter la production statistique du Bureau en fonction des priorités identifiées par les principaux utilisateurs.

Le BSQ a continué de coordonner au Québec l'enquête sur les activités de science et de technologie dans l'Administration publique, enquête que Statistique Canada mène dans l'ensemble du pays.

En 1991-92, le Bureau publiera les données de l'année 1989 dans sa publication *Statistiques sur la recherche et le développement industriels au Québec;* il produira également le répertoire *La recherche-développement au Québec - les entreprises, édition 1991*. Il maintiendra à jour la liste des établissements engagés en R-D. Il réalisera l'enquête sur l'impact

des mesures fiscales visant à encourager la R-D, et continuera de coordonner l'enquête sur les activités de science et de technologie dans l'Administration publique provinciale.

Statistiques sur les investissements

La production de Statistique Canada dans le domaine des investissements n'étant pas suffisamment détaillée par activité économique et par région au Québec, l'objectif que poursuit le Bureau dans le cadre de ce programme est de produire des statistiques sur les investissements privés par secteur d'activité économique et par région, ainsi que des statistiques sur les investissements publics par composante du secteur public et par région.

Une entente avec Statistique Canada permet au BSQ d'avoir accès aux données recueillies par l'agence fédérale sur le secteur privé au Québec. En contrepartie, le BSQ fournit à Statistique Canada les données sur les administrations provinciale et locales au Québec qu'il recueille par voie d'enquête deux fois par année. Toutefois, le BSQ a mené pour la dernière fois en 1990-91 la partie de l'enquête portant sur les investissements des administrations locales, et il a par la suite transféré cette partie de l'enquête à Statistique Canada.

Le BSQ organise et diffuse, dans sa publication annuelle *Investissements privés et publics au Québec*, les données détaillées sur les dépenses réelles, les dépenses réelles provisoires, et les prévisions de dépenses en immobilisations et en réparations, par groupe d'activités économiques, par composante du secteur public, et par région au Québec.

En 1990-91, des efforts importants ont été amorcés dans le but de réviser les processus de production de ces données (notamment par la réalisation de tableaux par micro-ordinateurs), et afin d'élaborer un plan de mise en marché (meilleure connaissance des besoins, adaptation du produit, etc.).

En plus de poursuivre les activités régulières de ce programme en 1991-92, le BSQ compte améliorer la régionalisation des données de l'échantillon de Statistique Canada, ajouter des séries statistiques sur la nature des actifs, et allonger la série chronologique selon les nouvelles régions administratives.

Statistiques financières du secteur privé

L'objectif que poursuit le Bureau dans le cadre de ce programme est de normaliser les statistiques financières sur les institutions de dépôt au Québec, afin de présenter une vue d'ensemble cohérente et inédite de l'activité québécoise et de la situation financière de ces entreprises.

Les données que recueille ainsi le Bureau à diverses sources sont diffusées notamment par la publication annuelle *L'activité des institutions de dépôt au Québec* (dont l'édition parue au cours de l'exercice 1990-91 portait sur les années 1985 à 1989), et par le bulletin trimestriel *Institutions de dépôt*, qui permet de suivre l'évolution, au cours des cinq derniers trimestres, des marchés de ces institutions et de leur bilan financier, selon le type d'institution ou l'origine de la charte des entreprises.

Grâce aux efforts conjoints du BSQ et des Publications du Québec, les abonnés du bulletin trimestriel *Institutions de dépôt* peuvent maintenant bénéficier, depuis l'exercice 1990-91, d'un service de diffusion rapide par télécopieur. Les données les plus attendues sur l'activité des institutions de dépôt au Québec sont ainsi disponibles deux à trois semaines plus tôt.

En 1990-91, le BSQ a également poursuivi la production des données annuelles et trimestrielles sur les caisses locales d'épargne et de crédit, ainsi que celle des données trimestrielles sur les fédérations de caisses locales d'épargne et de crédit. Les données annuelles ont été produites sur la base des nouvelles régions administratives et les données trimestrielles ont été diffusées dans les publications sur les institutions de dépôt mentionnées précédemment.

Enfin, le Bureau a amorcé au cours de 1990-91 le développement d'une enquête trimestrielle sur les assurances privées, et a entrepris de répondre, par l'intermédiaire du Fonds du BSQ, aux besoins spécifiques de certains de ses clients en produisant sur une base trimestrielle des tableaux sur mesure.

Le BSQ poursuivra ses activités régulières en 1991-92 dans le cadre de ce programme, à l'exception de la production des données annuelles sur les caisses d'épargne et de crédit qui a été abandonnée. (L'information de base en ce domaine est toutefois conservée sur ruban magnétique et traitée sur demande, moyennant tarification.) Il poursuivra le développement des données trimestrielles sur les activités des compagnies d'assurances au Québec dans le but d'intégrer ces données aux publications sur les institutions de dépôt.

Statistiques financières du secteur public

L'objectif général du BSQ est ici de produire et de diffuser des données financières normalisées et consolidées sur l'ensemble du secteur public au Québec.

En 1990-91, le Bureau a poursuivi son travail de consolidation dans le but d'intégrer les divers produits issus de ce programme; des recherches et des consultations ont été menées afin de définir et de préciser la forme et le contenu des nouvelles publications

à produire sur les finances de l'ensemble du secteur public du Québec.

Le BSQ a également continué de produire, selon le système canadien de gestion financière, les données sur le gouvernement du Québec, et il a continué de fournir l'information financière disponible dans ce domaine à Statistique Canada, ainsi qu'aux autres demandeurs. Il a diffusé cette information au moyen de sa publication annuelle *Gouvernement du Québec* (portant sur l'année 1988-89).

Dans le cadre de la production, par Statistique Canada, des estimations des données sur le gouvernement du Québec selon le système de gestion financière pour l'année 1990-91, le BSQ, en collaboration étroite avec le ministère des Finances du Québec, a de nouveau procédé à une validation des données produites, et fait des recommandations à l'agence fédérale. Des rencontres ont eu lieu avec des représentants de Statistique Canada dans le but d'établir une méthode commune de traitement des données sur le gouvernement du Québec selon le système de gestion financière, afin que le Bureau devienne le fournisseur officiel de Statistique Canada en ce domaine.

Le Bureau a continué de produire, selon le système canadien de gestion financière, les données financières sur les administrations publiques locales, ainsi que sur les entreprises et les institutions publiques québécoises. Seules les données sur les entreprises publiques ont fait l'objet d'une publication spécifique en 1990-91 (*Entreprises publiques québécoises, 1988*). Les autres informations produites ont été consignées dans des rapports internes et seront diffusées dans les publications synthèses sur l'ensemble du secteur public du Québec.

Au cours de 1990-91, le Bureau a également publié *Univers du secteur public au Québec, édition 1990* (l'édition antérieure remontait à 1987). Véritable cadre d'intégration sur le secteur public au Québec, cette publication définit l'univers statistique du secteur public au Québec et décrit, de façon globale, ses diverses composantes.

En plus de poursuivre ses productions régulières et les améliorations amorcées aux processus de production ainsi qu'aux calendriers, le Bureau compte réaliser, en 1991-92, une publication détaillée sur les opérations financières du secteur public du Québec (données réelles de 1988-89). Il a également comme objectif de produire une publication sur les revenus et les dépenses du secteur public du Québec (données actualisées de 1991-92). Il travaillera à mettre en place les mécanismes qui lui permettront de devenir le fournisseur officiel de Statistique Canada des données portant sur le gouvernement du Québec, les administrations publiques locales, les entreprises publiques et les institutions publiques, selon le système canadien de gestion financière.

Commerce interprovincial et international du Québec

Avec ce programme d'activités, le Bureau organise et diffuse les statistiques les plus fiables et les plus détaillées possible sur le commerce international et interprovincial du Québec à partir des données provenant de diverses sources, notamment de Statistique Canada.

Afin d'obtenir les données qui se rapprochent le plus des véritables exportations et importations du Québec, le BSQ a établi un processus de correction qui consiste à épurer le fichier qu'il reçoit de Statistique Canada, en utilisant des informations complémentaires qu'il obtient d'autres sources statistiques: il retranche les exportations qui sont chargées au Québec mais qui proviennent des autres provinces, et à l'inverse, il ajoute les importations à destination du Québec qui sont dédouanées ailleurs au Canada.

Le BSQ produit ainsi des données «corrigées» des exportations et importations québécoises sur une base mensuelle et annuelle, par produit et par pays. Il diffuse cette information au moyen d'une publication annuelle intitulée: *Commerce international du Québec*, dont l'édition 1990 est parue au cours de l'exercice 1990-91. Les données mensuelles sont vendues sous forme de compilations spéciales. On répond également à de nombreuses demandes d'information de divers clients.

Au cours de l'exercice 1990-91, le Bureau a également publié *Évolution du commerce international du Québec de 1978 à 1989*, un document de référence qui décrit l'évolution de ce secteur de l'économie du Québec sur une période de 12 ans, et qui permet de reconstituer des séries chronologiques homogènes qui tiennent compte du changement qu'a entraîné l'adoption par Statistique Canada en 1988 du Système harmonisé de désignation et de codification des marchandises.

Un protocole d'entente entre le Bureau de la statistique du Québec, le ministère des Affaires internationales et le ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie a été signé en août 1990 dans le but de développer un système de gestion et de diffusion décentralisé des données du commerce international. La base de micro-données dont on a entrepris la constitution dans le cadre de ce projet permettra, entre autres, de réduire les coûts d'entretien et de manipulation des données du commerce international, facilitera la diffusion des informations, et améliorera la consultation des données (en permettant notamment la consultation interactive).

On a amorcé au cours de 1990-91, sur une base expérimentale, des travaux de développement d'un compte extérieur pour le Québec selon l'approche

des comptes économiques (exportations et importations de biens et services). Une méthodologie fondée sur le concept de la consommation apparente a été élaborée et décrite dans un rapport. Des travaux d'estimation du commerce interprovincial des marchandises ont de plus été entrepris.

En plus de poursuivre ses activités courantes d'organisation et de diffusion des données sur le commerce international et interprovincial du Québec, le Bureau compte compléter, en 1991-92, la mise en place de la base de micro-données et exploiter celle-ci pour la diffusion des données mensuelles; il cherchera à améliorer les données sur le commerce international à partir des résultats du compte extérieur; il produira des données expérimentales sur le commerce interprovincial de marchandises, et amorcera le développement de données sur le commerce interprovincial de services.

Comptes économiques des revenus et des dépenses

L'objectif du Bureau dans le cadre de ce programme est de produire, d'analyser et de diffuser les comptes économiques des revenus et des dépenses pour le Québec.

La poursuite de cet objectif a amené le Bureau à réaliser diverses activités en 1990-91. Comme à chaque année, il a d'abord produit la publication *Comptes économiques des revenus et des dépenses*, dont l'édition 1990 présente notamment les faits saillants de l'économie québécoise en 1988 et 1989, l'évolution des principaux agents économiques (ménages, entreprises, gouvernements et non-résidents) au cours de la période 1974-1988, ainsi que les données provisoires pour 1989. Des améliorations ont été apportées au cours de l'exercice 1990-91 au contenu et au mode de production de cette publication.

Le Bureau a également poursuivi le développement, la production et la diffusion des comptes économiques trimestriels pour le Québec (données brutes et désaisonnalisées, en dollars courants et constants). Quatre publications trimestrielles ont rendu cette information disponible, habituellement quatre semaines environ après la publication des comptes trimestriels canadiens. Un effort particulier a été consenti ici encore, grâce à l'utilisation de la micro-informatique, pour rendre plus efficace la production des tableaux. Le processus de mise à jour continue de ces comptes a aussi été amorcé. Pour la première fois en 1990-91, le Bureau a utilisé les résultats de la nouvelle enquête sur les ventes au détail, et les données sur les dépenses personnelles en consommation de biens, exprimées en dollars constants, ont été estimées sur la base d'une nouvelle année de référence (1986).

Une des réalisations du BSQ dans le cadre de ce programme consiste également à produire et à fournir à Statistique Canada les données officielles sur les revenus et les dépenses de l'Administration publique québécoise sur la base des comptes économiques (données provisoires et observées). À ce chapitre, l'année 1990-91 a été marquée par une amélioration sensible des délais de production.

Le Bureau a également poursuivi, dans le cadre de ce programme, la production d'estimations provisoires des statistiques principales des établissements manufacturiers québécois à l'aide d'un modèle économétrique approprié. Cette activité permet au Bureau de diffuser des données annuelles provisoires qui précèdent de deux ans les données réelles publiées par Statistique Canada.

Il est également dans les attributions de l'unité administrative chargée du programme sur les comptes économiques de produire la revue trimestrielle *Statistiques*, dont quatre numéros sont parus au cours de l'exercice 1990-91. Cette publication présente une vue d'ensemble de la situation du Québec à partir des principaux indicateurs socio-économiques. Une réflexion et des consultations amorcées en 1990-91 conduiront à une refonte de cette publication sur tous les plans: son orientation, sa structure et son contenu. La cueillette des données nécessaires à la production d'un prototype de la nouvelle revue est déjà entreprise.

Le Bureau a également été appelé, au cours de 1990-91, à répondre à de nombreuses demandes d'information et à agir comme expert-conseil dans le domaine des comptes économiques. Ainsi, il a été invité à fournir à Statistique Canada ses commentaires sur la dernière version des comptes économiques provinciaux, et à donner des avis techniques à différents ministères, dont celui des Finances, dans le cadre de la renégociation du programme de péréquation des recettes provinciales, plus spécialement au chapitre des taxes générales de vente.

Le Bureau se donne les objectifs suivants pour 1991-92 dans ce programme: il compte réaliser une publication annuelle améliorée sur les comptes économiques des revenus et des dépenses, en y introduisant des tableaux supplémentaires, produire les comptes économiques trimestriels selon l'approche de la mise à jour continue des données, produire et améliorer les données trimestrielles du produit intérieur réel (PIR) par secteur d'activité économique, et soumettre, pour commentaires, le prototype de la nouvelle revue *Statistiques* à ses principaux utilisateurs actuels et potentiels.

Modèle intersectoriel

Les activités du Bureau de la statistique du Québec dans le cadre de ce programme lui permettent d'offrir aux différents intervenants de la scène socio-économique, tant au gouvernement que dans le secteur privé, un outil: le modèle intersectoriel qui leur donne la possibilité d'évaluer l'impact économique d'un projet donné, par exemple de mesurer l'effet sur l'économie de nouvelles dépenses ou de nouveaux investissements.

Le Bureau assure la mise à jour continue de la banque de données du modèle intersectoriel afin d'assurer la fraîcheur des données utilisées dans les études d'impact. Cette caractéristique constitue d'ailleurs l'avantage comparatif majeur du modèle du BSQ, et une raison majeure de son utilité pour la clientèle.

En 1990-91, 224 études d'impact économique ont été réalisées grâce au modèle intersectoriel du BSQ, et 444 simulations ont été effectuées. Parmi celles-ci, 112 études d'impact et 184 simulations ont été faites par les 15 usagers en accès direct au modèle.

Des améliorations importantes ont été apportées au modèle intersectoriel du BSQ en 1990-91. On y a introduit la toute dernière version du tableau «entrées-sorties» (1984), tout en tenant compte de la nouvelle taxe fédérale sur les produits et les services et de la nouvelle taxe de vente du Québec.

En plus de ces deux événements majeurs, le BSQ a consacré de nombreux efforts en 1990-91 pour augmenter la fraîcheur des données de la banque du modèle. Par exemple, grâce au processus de mise à jour continue, les retombées économiques sur la main-d'oeuvre et les recettes fiscales fédérales et québécoises sont maintenant estimées sur la base de l'année 1991. Le modèle intersectoriel prend en compte les dernières données disponibles dans le secteur manufacturier (1988, travaux en cours), et de ceux de la demande finale, dont le gouvernement du Québec (1989) et les organismes municipaux (1989). De plus, quant aux dépenses des ménages, le modèle du BSQ en présente plus de 50 catégories issues de la dernière enquête (1986) sur les dépenses des familles. Ces dépenses sont associées à différentes catégories socio-économiques de ménages en fonction du revenu, du sexe, de l'âge, de la scolarité et de la langue maternelle.

D'autres améliorations ont été apportées au modèle, dont la possibilité de mesurer les effets des prix et la construction des filières de production (pour calculer l'effet en amont et en aval) de 216 secteurs du modèle.

Le Bureau envisage des perspectives de développement tout aussi importantes pour 1991-92 en ce qui concerne le modèle intersectoriel, en plus de poursuivre les activités déjà entreprises. Par exemple, il compte produire la publication *Le modèle intersectoriel du Québec et ses applications, édition 1991* (la dernière parution remonte à 1986), ainsi qu'un guide pour les usagers; il envisage de reformuler le texte de présentation des études d'impact pour le rendre davantage accessible aux utilisateurs; enfin, il se propose d'évaluer les coûts de transfert de certaines utilisations du modèle vers la micro-informatique.

Statistiques socio-démographiques

Dans le cadre de ce programme, le but du Bureau est de recueillir, d'organiser, d'analyser et de diffuser, en complémentarité avec les autres intervenants, les données relatives à la population du Québec, à sa composition, ses caractéristiques, ses mouvements et ses perspectives d'évolution, ainsi que des données sur les conditions de vie des individus, des familles et des ménages, sur leur comportement socio-économique et sur leurs revenus.

Dans cette perspective, le Bureau assure notamment l'exploitation, la diffusion, ainsi que la qualité des données du Registre de la population, c'est-à-dire qu'il effectue la cueillette et la compilation, à des fins démographiques, des données sur les naissances, les mariages, les divorces, les nullités de mariage, les décès et les mortinaissances au Québec, ainsi que leur diffusion aux organismes gouvernementaux et scientifiques, et à la population en général. En plus des activités régulières en ce domaine, le Bureau a amorcé en 1990-91 l'intégration, au système du registre, des besoins du nouveau système de l'état civil relevant du ministère de la Justice et créé à la suite de la réforme du Code civil.

L'activité du BSQ dans ce programme consiste également à produire annuellement des estimations de population selon l'âge et le sexe pour le Québec, les régions administratives, les MRC et les municipalités. Au cours de 1990-91, le Bureau a produit les estimations de la population des municipalités pour 1989 et a transmis les résultats au ministère des Affaires municipales. Des discussions entreprises au cours de l'exercice précédent avec la Régie de l'assurance-maladie du Québec ont abouti, en 1990-91, à un accord de principe de cet organisme pour donner au BSQ accès au fichier d'inscription des bénéficiaires (FIB), à des fins d'estimation de la population. Les démarches administratives visant à officialiser cette entente de principe ont donc été entreprises en cours d'année et elles devraient se concrétiser en 1991-92.

La prévision démographique constitue également un volet important des activités du Bureau dans le cadre de ce programme. Après chaque recensement, le BSQ élabore en effet des scénarios d'évolution démographique pour le Québec, les régions administratives et les MRC, et il met ensuite à jour ces prévisions, entre les recensements quinquennaux,

selon les besoins des utilisateurs. En 1990-91, le Bureau a publié en ce domaine: *Perspectives démographiques du Québec et de ses régions, 1986-2046* et *Prévisions de la population et des ménages des MRC, 1986-2006*.

Chaque année, le Bureau produit également une publication sur la conjoncture démographique, de même que des études sur des aspects particuliers de la population, sur des groupes cibles, sur les revenus, le patrimoine et les indicateurs sociaux. C'est ainsi qu'en 1990-91, le Bureau a publié *La situation démographique au Québec, édition 1990*, *La population active au Québec: aspects démographiques*, ainsi que le bulletin mensuel *Données sur la population active*. Il a de plus amorcé la production d'un certain nombre d'autres publications portant sur les sujets suivants: la nuptialité et la divortialité, les personnes âgées, les familles et les indicateurs sociaux.

En 1990-91, le Bureau a continué d'assurer à l'Administration publique une expertise en matière de données démographiques et socio-économiques, ainsi que sur les sources de ces données. Afin de répondre aux besoins des utilisateurs, il a entrepris le développement d'une base de données en ce domaine en mettant à jour et en élargissant l'éventail des données qu'il détient. Un répertoire des données disponibles a de plus été distribué.

Le Bureau mène également diverses activités de consultation et de concertation au sein de l'Administration publique québécoise dans le domaine des statistiques socio-démographiques. En 1990-91, il a mis en place le Comité consultatif interministériel du registre de la population, et a participé au Comité interministériel sur l'évolution démographique et ses incidences. Il a mené une consultation auprès des ministères et organismes québécois sur le questionnaire du recensement de 1991, sur les prochaines enquêtes postcensitaires de Statistique Canada ayant trait aux autochtones et aux personnes souffrant d'une incapacité, de même que sur les produits du recensement de 1991.

Le BSQ a enfin continué de répondre, en 1990-91, à de nombreuses demandes de renseignements, ainsi qu'à de nombreuses requêtes de la part des utilisateurs pour des données particulières, des compilations spéciales, des estimations ou des projections spécifiques.

L'année 1991-92 sera notamment marquée, dans le domaine des statistiques socio-démographiques, par le début de l'exploitation, à des fins statistiques, du fichier d'inscription des bénéficiaires de la RAMQ. En plus de poursuivre ses activités régulières et de mener à terme plusieurs travaux déjà entrepris et mentionnés précédemment, le Bureau projette de mener une analyse démographique de la fécondité, une étude sur le vieillissement régional, ainsi qu'une publication sur le revenu, le patrimoine et la consommation.

Statistiques régionales et normalisation territoriale

L'action du BSQ dans le cadre de ce programme consiste d'abord à inciter les ministères et organismes du gouvernement du Québec, de même que Statistique Canada, à utiliser les nouvelles régions administratives dans leurs productions statistiques, et de faire le suivi de l'implantation des nouvelles régions. C'est ainsi qu'à la demande de l'OPDQ et du Secrétariat à l'aménagement, au développement régional et à l'environnement, le Bureau a été appelé, au cours de l'exercice 1990-91, à faire le point sur l'état de la régionalisation des données dans l'Administration publique québécoise et à en faire rapport au Comité interministériel de concertation sur les régions.

Le BSQ satisfait aux besoins exprimés par sa clientèle de disposer de statistiques régionales regroupées et intégrées en répondant à de nombreuses demandes d'information, récurrentes ou ponctuelles, et en publiant occasionnellement des synthèses régionales. L'exercice 1990-91 a été marqué, à ce chapitre, par la sortie d'une série de 16 publications de données régionales, essentiellement tirées du recensement de 1986, constituées sur la base des nouvelles régions administratives. Chacune des 15 premières publications de la série porte sur une région spécifique (les régions de Montréal et de Laval ayant été regroupées), et la seizième présente les mêmes données à l'échelle des seize régions et du Québec.

Dans le cadre de la normalisation territoriale, le Bureau produit, actualise et diffuse le code géographique du Québec, ainsi que des tables de correspondance géographique, afin que les producteurs de statistiques puissent organiser et diffuser celles-ci sur des bases communes et comparables. En plus de poursuivre ses activités régulières en ce domaine, le BSQ a procédé, en 1990-91, à une refonte du code géographique (ainsi qu'aux développements informatiques nécessaires à son nouveau système de gestion), de même qu'à une mise à jour du fichier de conversion du code postal/code géographique (version 1990). Il a continué de répondre à de nombreuses demandes d'information sur la normalisation territoriale en général, et il a poursuivi la diffusion d'un bulletin d'information mensuel aux utilisateurs du code géographique.

Le Bureau a amorcé en 1990-91 ses activités en cartographie thématique et en géomatique: il a fait l'acquisition d'une partie de l'équipement et des logiciels de base nécessaires, et il compte entreprendre bientôt un projet pilote dans ce domaine. Il a amorcé sa

participation au forum des usagers du Plan de géomatique gouvernemental, ce qui lui a permis de se positionner dans ce nouveau domaine. Pour le compte du ministère de l'Énergie et des Ressources, le Bureau a de plus complété un inventaire des informations à référence spatiale qu'il a en sa possession.

En 1991-92, en plus de poursuivre ses activités régulières, le Bureau, en consultation avec les intéressés, définira les besoins des ministères et des grands utilisateurs de données régionales en matière de synthèses statistiques régionales à la suite du recensement de 1991. Il compte amorcer le développement d'une banque de données régionales regroupant les données qu'il a déjà en main et celles d'autres sources, afin d'en faciliter la diffusion. Il poursuivra l'implantation au BSQ de la cartographie thématique assistée par ordinateur.

Services aux utilisateurs

L'objectif de ce programme est d'abord de fournir aux utilisateurs de statistiques (qu'ils soient de l'Administration publique, des entreprises, du milieu de l'enseignement, du monde des médias, d'associations, ou du public en général) un service efficace et accessible de renseignements et de référence sur les statistiques relatives au Québec, ainsi que sur les sources de ces statistiques. Pour assurer ce service, le Bureau maintient une documentation statistique et un inventaire de sources statistiques sur le Québec le plus complet et le plus à jour possible, et il fait appel aux technologies modernes d'accès à l'information.

Au cours de l'exercice financier 1990-91, le Bureau a vu le nombre de consultations faites à son Centre d'information et de documentation décroître de 16% par rapport à l'année précédente. En effet, le nombre de consultations est passé de 6 834 à 5 705, ce qui reflète notamment la baisse habituelle de la demande à la veille d'un prochain recensement de la population.

La clientèle du Centre se partage entre les services gouvernementaux (36%), les entreprises (34%) et les autres clientèles (30%). Les principaux sujets qui font l'objet de demande sont la démographie, le coût de la vie, le secteur du travail et les finances publiques. Une nouvelle fiche-client a été élaborée en 1990-91; celle-ci permettra au Centre de mieux connaître sa clientèle et d'adapter davantage ses produits et ses services aux besoins de cette clientèle.

La bibliothèque du Centre s'est enrichie de plusieurs nouveaux titres en 1990-91, et le nombre de documents disponibles pour la consultation dépasse 10 000 désormais. Au total, 1 194 prêts à l'interne et 312 prêts entre bibliothèques ont été réalisés au cours de la période.

Afin d'offrir aux utilisateurs de statistiques une vue d'ensemble des informations existantes sur le Québec, le Bureau a de plus entrepris, en 1990-91, la réalisation d'un inventaire des ensembles de données statistiques sur le Québec. On a d'abord conduit l'inventaire des données disponibles au Bureau, puis amorcé celui des données disponibles dans les ministères et les organismes du gouvernement du Québec.

Malgré la fermeture de la Banque de statistiques du Québec au début de l'exercice 1990-91, le Bureau a continué de se préoccuper de la question de la diffusion électronique des données. Il a entrepris le développement d'un système de gestion et de diffusion électronique des répertoires d'ensembles de données.

Le Bureau concentrera surtout ses efforts en 1991-92 à améliorer l'efficience et l'efficacité de l'accès aux renseignements statistiques, notamment par le recours aux nouvelles technologies en ce domaine. Il publiera un répertoire des ensembles de données du BSQ, complétera l'inventaire et publiera un répertoire des ensembles de données de l'Administration publique, et il amorcera l'inventaire des productions de Statistique Canada sur le Québec.

Il finalisera le développement du système de gestion et de diffusion des répertoires. Il compte mener une consultation au sein de l'Administration publique pour connaître les besoins et les expériences en ce qui a trait à la diffusion électronique des données, et à la lumière de cette consultation, il élaborera des scénarios sur les modes et les technologies de diffusion électronique. Enfin, il produira l'édition 1991 de la brochure *Le Québec chiffres en main* (publication bisannuelle, dont la dernière édition date de mars 1990), et il définira les modes de production et le contenu de l'édition 1994 de sa publication de prestige *Le Québec statistique*.

Statistiques environnementales

Dans le champ des statistiques environnementales, le Bureau a poursuivi ses discussions avec le ministère de l'Environnement afin d'établir les bases d'une collaboration jugée indispensable par les deux parties. Au cours de l'exercice 1990-91, ce ministère a exprimé officiellement au Bureau ses besoins et ses attentes en regard du développement des statistiques environnementales.

En collaboration avec le ministère de l'Environnement, le BSQ a procédé à des recherches et a fait l'acquisition des données nécessaires à la production de sept tableaux statistiques qui couvriront le volet «environnement» dans la publication sur les indicateurs sociaux que diffusera le Bureau en 1991-92.

En 1991-92, le Bureau compte pouvoir dégager les ressources nécessaires qui lui permettront de concevoir, en collaboration avec le ministère de l'Environnement, un cadre d'organisation spatiale et

statistique dans le domaine de l'environnement. De concert avec ce ministère, il tentera de mettre en place un mécanisme de collaboration entre les différents producteurs et fournisseurs de données (ministères et organismes gouvernementaux du Québec, municipalités, Statistique Canada) dans le but d'assurer une alimentation régulière et rapide de ces données. Il souhaite également définir les grands paramètres et les principales composantes d'un premier compendium sur les statistiques environnementales, et procéder au rassemblement et à l'organisation des données existantes.

Enquêtes

Le Bureau a réalisé au-delà de 35 enquêtes en 1990-91. La plupart d'entre elles ont été menées sur une base régulière dans le cadre des programmes statistiques mis en place par le Bureau, et plusieurs de celles-ci ont été menées en collaboration avec Statistique Canada. Les domaines couverts, le nombre d'enquêtes et leur périodicité sont les suivants:

- l'agro-alimentaire: 1 hebdomadaire, 1 mensuelle, 16 annuelles,
- le secteur manufacturier: 2 annuelles,
- les statistiques financières: 1 trimestrielle, 1 semestrielle,
- la population des municipalités: 1 annuelle,
- les investissements: 2 annuelles,
- la culture: 1 annuelle.

Les neuf autres enquêtes ont été mises de l'avant pour répondre à des besoins spécifiques d'organismes gouvernementaux qui ont contribué financièrement à leur réalisation, ou qui en ont assumé entièrement les coûts. L'objet de ces enquêtes étaient les suivants:

- les projections cinématographiques (mensuelle),
- le taux d'occupation des établissements hôteliers (mensuelle),
- la vente des obligations d'épargne (annuelle),
- l'industrie ornementale (ad hoc),
- l'inventaire des établissements ayant des activités de R-D (ad hoc),
- le degré de satisfaction des chasseurs d'orignaux et de cerfs (ad hoc),
- les pertes occasionnées par la crise autochtone (ad hoc),
- l'économie d'énergie (ad hoc),
- le degré de satisfaction de la clientèle de la Commission des normes du travail (ad hoc).

En plus de ces activités d'enquêtes régulières et ad hoc, le Bureau a continué, en 1990-91, de procéder à la saisie et à la codification des formulaires du Registre de la population. Environ 130 000 événements (naissances, mariages, décès) ont ainsi été traités.

L'exercice 1990-91 a été marqué par des améliorations technologiques importantes dans le domaine des enquêtes au BSQ. En effet, on a d'abord procédé à l'étude de faisabilité, puis à l'implantation d'un système d'interview téléphonique assistée par ordinateur, destiné à faciliter la réalisation et la gestion des enquêtes téléphoniques, ainsi que les rappels par téléphone des enquêtes postales. On a également fait l'acquisition d'appareils de microfilmage et de numérotage-datage pour les formulaires du Registre de la population, et d'un appareil d'adressage pour les questionnaires d'enquêtes et les dépliants promotionnels.

Afin de permettre une planification et un suivi efficaces des ressources, des calendriers et des coûts des enquêtes, on a mis en place un système intégré d'information de gestion sur les opérations d'enquêtes.

On a procédé à une révision des questionnaires et des modes de collecte de toutes les enquêtes régulières du Bureau, ainsi qu'à une révision, une mise à jour et une standardisation des cahiers des charges de chacune d'elles, en collaboration avec les divers intervenants. On a poursuivi les travaux d'informatisation des enquêtes agricoles. On a enfin révisé les normes de présentation visuelle des questionnaires.

En 1991-92, le Bureau compte pousser encore plus avant l'amélioration de ses technologies d'enquêtes, notamment en procédant à l'étude d'un système de saisie interactive de données d'enquêtes. Il analysera également les possibilités de mécanisation et d'intégration des opérations reliées à l'expédition des questionnaires, dans le but d'en réduire les coûts et les délais. Il étudiera les possibilités de transmission électronique des questionnaires et des données, et se tiendra au fait de l'évolution des nouvelles méthodes et techniques d'organisation d'enquête et de collecte de données. Il développera et appliquera de façon systématique des contrôles de qualité dans les diverses opérations des enquêtes et dans le traitement des données du Registre de la population.

Méthodologie

L'objectif visé est de fournir aux unités administratives du Bureau ainsi qu'aux ministères et organismes du gouvernement du Québec une expertise en méthodologie d'enquête, dans l'utilisation des méthodes quantitatives, et dans l'analyse des données statistiques. Les principales activités du programme

sont donc de concevoir et d'appliquer des méthodologies d'enquête ou d'exploitation de fichiers administratifs, d'élaborer des plans de sondage, de développer les outils quantitatifs nécessaires au bon fonctionnement du système statistique, de fournir assistance et conseil dans l'élaboration ou l'utilisation des méthodes statistiques appropriées.

Au cours de l'exercice 1990-91, le Bureau a répondu à de nombreuses demandes de travaux méthodologiques émanant de différents ministères et organismes comme, par exemple:

- Conseil du trésor: enquête sur les disparités régionales (conception d'un outil permettant d'établir les primes d'éloignement de 84 localités nordiques);
- Ministère des Finances: enquête sur la vente des obligations d'épargne;
- Santé-Québec: enquêtes sur la santé cardio-vasculaire des Québécois, sur la santé des populations du Nord québécois, sur les MTS et le sida;
- Ministère de l'Éducation: contrôle statistique de la qualité des dossiers des étudiants;
- Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche: enquêtes sur la chasse à l'orignal et sur la chasse au cerf;
- Bureau de l'efficacité de l'énergie: enquête sur l'efficacité énergétique des maisons unifamiliales construites après le 1er août 1983;
- Ministère de la Santé et des Services sociaux: développement d'un outil statistique d'analyse des performances des hôpitaux en se basant sur le nombre de nuitées d'hospitalisation, par catégorie d'intervention;
- Ministère de l'Énergie et des Ressources: enquête sur la demande de villégiature sur les terres publiques;
- Ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie et ministère de la Sécurité publique: enquête auprès des entreprises des régions touchées par le conflit autochtone afin de déterminer l'ampleur de leur perte de profits nets.

Un soutien technique et méthodologique a également été offert aux unités administratives du Bureau dans le cadre des enquêtes et des activités suivantes:

- enquête sur le taux d'occupation des établissements hôteliers,
- recensement annuel des établissements manufacturiers,
- enquêtes dans le secteur de l'agro-alimentaire.

Afin d'améliorer l'infrastructure méthodologique du Bureau, d'assurer la qualité de ses travaux, et de maintenir son potentiel face à la concurrence, certaines activités de développement ont de plus été réalisées en 1990-91. Ainsi, on a entrepris des travaux visant à développer l'infrastructure et l'expertise du BSQ dans le domaine des enquêtes auprès des entreprises des secteurs primaire, secondaire et tertiaire, et à rendre disponible une base fiable pour les enquêtes auprès des entreprises. On a travaillé à l'élaboration d'un standard de base relativement à la confidentialité des données lors de la transmission ou la diffusion des résultats. On a amorcé des travaux relativement à la mise en place d'une base de sondage auprès des individus et des ménages, et au développement d'une méthode d'imputation des non-répondants.

Pour la cinquième année consécutive, le BSQ a organisé le colloque «Méthodes et domaines d'application de la statistique» dans le cadre du 58e congrès de l'Association canadienne-française pour l'avancement de la science, en mai 1990, et il a publié les textes des présentations dans un recueil.

Le Bureau continuera, en 1991-92, de répondre aux besoins des ministères et organismes dans le domaine de la méthodologie statistique, en visant à accroître le nombre de projets récurrents, ainsi que la proportion de projets en analyse de données. Il poursuivra également les travaux de développement déjà entrepris, ainsi que ses activités de soutien interne.

Informatique

Afin de pouvoir faire face à l'accroissement continu des demandes de sa clientèle, ainsi qu'aux compressions significatives de ses ressources humaines et financières, le Bureau a poursuivi et intensifié, en 1990-91, l'amélioration amorcée il y a quelques années de son infrastructure technologique.

Une analyse technique a été menée sur l'intégration technologique de la mini-informatique et de la micro-informatique, afin de pouvoir bénéficier de postes de travail multifonctionnels. La solution retenue, soit un réseau local micro-informatique, a commencé à être implantée au cours du deuxième semestre de 1990-91: 45 micros, 12 imprimantes à laser et les dernières versions «réseau» des logiciels ont été installés.

Le Bureau a également fait l'acquisition, au cours de l'année 1990-91, de 29 micro-ordinateurs (dont 2 «super micros»), ce qui porte le nombre total de micros, au 31 mars 1991, à 73, dont 25 appartiennent au Fonds du BSQ. Le nombre d'imprimantes à laser, quant à lui, est passé de 11 à 15 au cours de la période. Deux de celles-ci sont des imprimantes haut de gamme.

Les travaux courants de gestion, d'entretien et d'amélioration des systèmes informatiques ont été poursuivis pour assurer la continuité de plus de 90 projets informatisés, soit dans les environnements micro ou mini-ordinateurs du BSQ, ou dans l'environnement maxi-ordinateur de la Direction générale de l'informatique du ministère des Communications.

Au cours de 1990-91, le Bureau de la statistique a entrepris une démarche plus systématique dans le but d'établir les normes nécessaires à la standardisation des opérations informatisées dans l'ensemble du Bureau. On a d'abord déterminé le véhicule qui serait le plus indiqué pour consigner et diffuser efficacement cette information. On a également défini le processus de normalisation, ainsi que le mode de contrôle de l'application des normes.

Enfin, le Bureau a entrepris, en 1990-91, les démarches appropriées dans le but de se doter d'un plan directeur des systèmes de gestion de l'information qui lui permettra d'identifier ses orientations technologiques et d'établir un plan d'action priorisant les divers développements ou les refontes d'applications pour les trois prochaines années. Un contrat a été donné pour la conception d'un cahier des charges relatives à l'élaboration d'un plan directeur. Une personne-ressource expérimentée en matière de plan directeur a été recrutée. Une structure d'organisation pour la réalisation du plan a été approuvée.

Le Bureau entend finaliser, en 1991-92, la mise en place du «réseau micro» avec le branchement additionnel de 17 micros. Il entreprendra la rédaction et la diffusion des premiers fascicules normatifs portant en priorité sur les normes relatives aux nouvelles technologies, puis dans un second temps, sur les normes existantes mais non écrites. Un contrat sera attribué à une firme spécialisée pour assister le Bureau dans la préparation du plan directeur, lequel devrait être déposé en janvier 1992.

Édition

Au cours de l'exercice 1990-91, le Bureau a produit 127 publications de périodicités diverses (16 commercialisées par Les Publications du Québec, 102 mises en vente par le Fonds du BSQ, et 9 non commercialisées), 28 questionnaires et 81 imprimés divers, dont plusieurs dépliants promotionnels ayant pour but de faire connaître les produits et les services du Bureau à l'ensemble de ses clientèles, particulièrement auprès des ministères et des organismes ayant des besoins en statistiques.

Le Bureau de la statistique a produit en 1990-91 un premier catalogue de ses publications, tiré à 5 000 exemplaires. Comptant au-delà de 70 titres regroupés en huit collections, ce catalogue témoigne de l'effort de diffusion de l'information statistique que le Bureau détient sur le Québec, dans les domaines démographique, économique, social et culturel.

En plus de procéder en 1990-91 à la révision de la présentation de ses questionnaires et de son bulletin d'information interne, le Bureau a également réalisé la conception visuelle du matériel promotionnel qui a servi au programme de reconnaissance de l'excellence du ministère des Finances.

Administration

L'objectif de ce programme est d'assurer à la direction du Bureau le soutien nécessaire au suivi du budget régulier et de celui du Fonds, ainsi qu'à la gestion des ressources humaines et matérielles.

En 1990-91, le Bureau a amorcé l'implantation d'un logiciel comptable qui, lorsqu'il sera opérationnel, soit en 1991-92, permettra au Bureau de mieux comptabiliser ses coûts de production par projet et par centre de responsabilité.

C'est dans le cadre de ce programme que le Bureau situe également ses activités relatives à l'accueil de ses nouveaux employés. En 1990-91, on a donné des séances d'information sur le Bureau et sur son environnement administratif à 45 nouveaux employés (permanents ou occasionnels), et on a entrepris la mise à jour du manuel d'accueil.

Un support administratif a été fourni aux gestionnaires relativement au plan de développement des ressources humaines. Ainsi, en plus des activités de formation individuelle, des sessions de perfectionnement pour des groupes ont été offertes à 41 employés en français et en anglais, et l'ensemble du personnel a été sensibilisé aux notions de qualité et de service à la clientèle.

Les questions reliées à la santé et à la sécurité au travail ont aussi donné lieu à quelques réalisations au cours de l'exercice1990-91. Parmi les principales, citons: l'étude demandée au Département de santé communautaire Saint-Sacrement sur la qualité de l'air dans l'immeuble où sont logés les bureaux de l'organisme, la tenue d'un programme à l'intention des fumeurs, et diverses conférences-midis sur différents aspects de la santé et de la sécurité au travail.

Un réaménagement des locaux découlant de l'adoption d'un nouvel organigramme a enfin été entrepris au cours de cet exercice.

Communications

En matière de communications, le Bureau a continué de mettre l'accent, au cours de l'exercice 1990-91, sur le développement de ses relations avec les médias (principalement par la diffusion de 81 communiqués de presse sur ses divers produits), et sur la promotion de ses produits et services.

Un nouveau dépliant, sur les services de statistiques socio-démographiques, ainsi qu'une affiche et une pochette se sont ajoutés aux documents promotionnels produits au cours de l'exercice précédent. Le Bureau a fait l'acquisition d'un stand et a participé à quelques congrès ou colloques. Un système de messages téléphoniques faisant la promotion de certains produits du Bureau a été mis en place à l'intention des clients dont l'appel est mis en attente, et on a assuré la diffusion d'un bulletin interne d'information.

Secrétariat

L'objectif de ce programme est principalement de fournir un soutien administratif au Comité de gestion du Bureau (dans ses activités courantes, lors de la planification annuelle des activités, ou au moment de la revue semestrielle de la programmation), au Comité des directeurs, ainsi qu'à divers comités ad hoc comme, en 1990-91, le Comité sur la gestion de projet.

C'est dans le cadre de ce programme que le Bureau situe ses activités relatives à l'application de la *Loi sur l'accès à l'information*, ainsi que celles qui ont trait au suivi des ententes intergouvernementales. À ce chapitre, le Secrétariat du Bureau a suivi le cheminement de deux ententes en négociation avec Statistique Canada, en 1990-91, l'une sur le secteur manufacturier, l'autre sur l'état civil.

À la demande de Statistique Canada, le Bureau a de plus rédigé, à l'intention du Conseil consultatif fédéral-provincial de la politique statistique, la section sur le Québec du *Répertoire des programmes, produits et services provinciaux et territoriaux*, ouvrage qui consigne, pour chacun des organismes statistiques des provinces et des territoires, la liste des programmes, des produits et des services offerts.

Divers travaux ont finalement été réalisés dans le cadre de ce programme, travaux destinés surtout au personnel du Bureau. Ainsi, on a entrepris la réalisation d'un document de vulgarisation de la *Loi sur le Bureau de la statistique* et d'un manuel sur la gestion des ressources humaines.

Annexe

Tableau 1
Crédits votés, par catégorie, 1990-91[1]

Catégorie	'000 $
Fonctionnement - Personnel	**6 775,7**
Traitements	6 671,6
Autres rémunérations	104,1
Fonctionnement - Autres dépenses	**1 097,6**
Communications	217,3
Services	611,3
Entretien	43,0
Loyers	123,0
Fournitures	78,0
Équipement	20,0
Autres	5,0
Capital	**112,0**
Total	**7 985,3**

1. Crédits votés pour le programme 8 du ministère des Finances: Statistiques, prévisions socio-économiques et recherches d'ensemble.

Source: Gouvernement du Québec, Conseil du trésor. *Budget 1990-1991. Crédits pour l'année financière se terminant le 31 mars 1991.*

Tableau 2

Répartition de l'effectif du Bureau de la statistique du Québec, par corps d'emploi et selon le sexe, au 31 mars 1991

Corps d'emploi	Régulier		Occasionnel		Fonds du BSQ		Total		
	H	F	H	F	H	F	H	F	T
	n								
Personnel d'encadrement	**13**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**13**	**-**	**13**
Cadre supérieur	11	-	-	-	-	-	11	-	11
Cadre intermédiaire	2	-	-	-	-	-	2	-	2
Personnel professionnel	**51**	**14**	**-**	**1**	**4**	**6**	**55**	**21**	**76**
Agent d'information	2	-	-	-	-	-	2	-	2
Agente ou agent de recherche et de planification socio-économique	41	9	-	1	4	5	45	15	60
Analyste de l'informatique et des procédés administratifs	8	5	-	-	-	1	8	6	14
Fonctionnaires	**28**	**60**	**7**	**1**	**6**	**7**	**41**	**68**	**109**
Agente ou agent de bureau	21	27	-	-	-	-	21	27	48
Auxiliaire en informatique	-	3	-	-	-	-	-	3	3
Bibliotechnicienne	-	1	-	-	-	-	-	1	1
Dactylographe	-	2	-	-	-	1	-	3	3
Dessinatrice	-	1	-	-	-	-	-	1	1
Agente de secrétariat	-	15	-	-	-	3	-	18	18
Opératrice ou opérateur en informatique	1	-	-	-	-	1	1	1	2
Préposée aux renseignements	-	3	-	-	-	-	-	3	3
Technicienne ou technicien en administration	1	-	-	-	2	1	3	1	4
Technicienne ou technicien en arts appliqués et graphiques	1	1	1	-	-	-	2	1	3
Technicienne en information	-	1	-	-	-	-	-	1	1
Technicienne ou technicien en informatique	3	6	-	-	3	1	6	7	13
Manutentionnaire	1	-	-	-	-	-	1	-	1
Stagiaires	-	-	6	1	1	-	7	1	8
Postes vacants	...	...	...	...	...	...	...	...	**7**
Total	**92**	**74**	**7**	**2**	**10**	**13**	**109**	**89**	**205**

... N'ayant pas lieu de figurer.

Tableau 3

État des revenus et des dépenses du Fonds du Bureau de la statistique du Québec, du 1er avril 1990 au 31 mars 1991

	$
Revenus	**1 039 347**
Revenus de contrats	513 391
Revenus de services	525 956
Dépenses	**1 054 880**
Traitements	622 932
Dépenses de fonctionnement	358 589
Dépenses d'amortissement	35 108
Autres	38 251
Déficit net	**-15 534**

E

le service qui compte

Bureau de
la statistique
du Québec